

Par courriel

Vendredi 10 novembre 2017

M. François Mihos
Conseiller en aménagement
Direction de l'aménagement urbain et du service aux entreprises
Arrondissement de Mercier—Hochelaga-Maisonneuve
Ville de Montréal

Objet : Consultation publique sur la modification réglementaire au Faubourg Contrecœur

Monsieur Mihos,

Afin de compléter son analyse de la consultation publique citée en objet, la commission aimerait avoir des précisions sur les deux éléments qui suivent.

1. Stationnement

« [...] *au niveau des normes de stationnement, on va inclure la partie de Contrecœur dans notre règlement d'urbanisme pour lesquelles il y a déjà des normes de stationnement.*

Pour les normes de stationnement, on a un minimum et on a un maximum par unité d'habitation. Le maximum qui est présentement dans notre règlement d'urbanisme, on peut pas l'augmenter parce que le plan d'urbanisme ne le permet pas. O.K., il permet la diminution mais il permet pas d'augmenter le nombre de cases ou de stationnements ou d'autos. Donc, pour ça, on est limité¹. »

Le maximum établi à partir du Plan d'urbanisme s'applique-t-il uniquement à la famille d'usages Habitation?

Qu'en est-il pour les autres familles d'usages? Les ratios cases/superficie sont-ils eux aussi régis par le Plan d'urbanisme ou uniquement par le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement?

Merci de nous donner les références appropriées dans le Plan d'urbanisme.

¹ Réjean Boisvert, doc. 6.1, L. 836 et suivantes

2. Carrière

Dans une coupure de presse déposée par une participante (*La poussière de la carrière Lafarge dérange*, pièce n° 2 de l'annexe 7.7.1 au mémoire 7.1), on lit qu'à la fin d'une réunion publique tenue le 18 juin 2015, le maire de l'arrondissement « *a annoncé la création d'un comité de suivi permanent regroupant des élus et des fonctionnaires de l'arrondissement, des représentants de Lafarge et de Solidarité Mercier-Est, de la Santé publique et des résidents du secteur.* »

Ce comité a-t-il été formé? Est-il encore en activité? Référence (site web, etc.) si possible?

Merci d'avance de votre précieuse collaboration.

Élise Naud
Secrétaire de commission